

Fiche d'actualisation de la connaissance client

Personne physique

Référence Partenaire : A

Conseiller.....

La Fiche d'Actualisation de la Connaissance Client permet à votre Conseiller Financier, à UAF LIFE Patrimoine et à l'organisme financier auprès duquel vous avez choisi d'investir, de récolter les informations nécessaires au respect de la réglementation en vigueur.

Nous vous remercions par avance de bien vouloir remplir et signer ce document obligatoire dans le cadre du suivi de votre dossier et de le retourner à UAF LIFE Patrimoine. Une fiche d'actualisation de la connaissance client est à remplir par chaque intervenant au contrat : souscripteur/adhérent, co-souscripteur/co-adhérent, assuré, usufruitier et nu-propriétaire, bénéficiaire effectif de la personne morale souscriptrice d'un contrat de capitalisation. L'intégralité des informations ainsi collectées seront conservées de manière à en assurer la confidentialité et l'intégrité conformément à la réglementation en vigueur.

Identité de la personne

Civilité : Mme M

Nom : Nom de naissance (si différent) :

Prénom :

Adresse de résidence principale :

Code postal, ville et pays :

Adresse fiscale (si différente) :

Êtes-vous résident fiscal français : Oui Non Avez-vous une seule résidence fiscale ? Oui Non

Si vous avez répondu «Non» à au moins une des deux questions ci-dessus, merci de remplir le paragraphe « Résidences fiscales (hors France) ».

Adresse mail : N° de téléphone portable :

Nationalité(s) :

Date de naissance : Lieu de naissance :

Situation : Célibataire Pacsé(e) Union libre Veuf(ve) Divorcé(e) Marié(e) Régime :

Nom et prénom de l'époux ou épouse : (et nom de naissance si différent)

Activité : salariée non salariée sans

Profession (Si retraité(e), préciser la profession antérieure) : depuis : ans (N/A si retraité(e))

Code CSP : Secteur d'activité :

(Cf. nomenclature des catégories socio-professionnelles en annexe 1)

Pièce d'identité présentée : CNI passeport carte de séjour permis de conduire

N° de la pièce d'identité :

Date de validité :

Personne politiquement exposée

Exercez-vous ou avez-vous exercé depuis moins d'un an une fonction politique, juridictionnelle ou administrative ?

 Oui Non

Si oui, merci de préciser les éléments suivants :

Quelle est (ou a été) votre fonction ?

(cf. liste des fonctions concernées en annexe 2.1)

Dans quel pays ?

Une personne de votre famille ou de votre entourage exerce-t-elle ou a-t-elle exercé au cours des 12 derniers mois une fonction politique, juridictionnelle ou administrative ?

 Oui Non

Si oui, merci de préciser les éléments suivants :

Quelle est (ou a été) sa fonction ?

(cf. liste des fonctions concernées en annexe 2.1)

Dans quel pays ?

Quel est votre lien avec cette personne ?

(cf. liste des personnes concernées en annexe 2.2)

Données financières et patrimoniales du foyer fiscal

Le renseignement de ces données financières nous est nécessaire pour effectuer nos diligences et est donc obligatoire. Il va nous permettre d'apprécier la cohérence des opérations que vous souhaitez réaliser par rapport à votre situation financière et patrimoniale. Aussi il est également nécessaire de mettre régulièrement ces informations à jour.

Revenus annuels (tous types : salaires, pensions,...) nets du foyer fiscal : sans revenu 0 à 25 K€ 25 à 50 K€ 50 à 75 K€ 75 à 100 K€ 100 à 150 K€ 150 à 300 K€ > 300 K€ Pour cette dernière tranche, merci de préciser le montant :€**Évaluation du patrimoine net (déduction faite des dettes en cours) du foyer fiscal :** 0 à 100 K€ 100 à 300 K€ 300 à 500 K€ 500 K€ à 1 M€ 1 M€ à 2 M€ 2 M€ à 5 M€ 5 M€ à 10 M€ > 10 M€ Pour cette dernière tranche, merci de préciser le montant :€

paragraphe

Résidences fiscales (hors France)

Si vous avez répondu «Non» à au moins une des deux questions sur votre résidence fiscale dans le paragraphe «Identité de la personne», merci d'indiquer tous les pays dont vous êtes résident fiscal, en dehors de la France, et votre NIF* pour chacun.

Pays de résidence fiscale : NIF :

Pays de résidence fiscale : NIF :

Pays de résidence fiscale : NIF :

*NIF = Numéro d'Identification Fiscale, à communiquer si le pays dans lequel vous êtes résident fiscal communique ce type d'information.

Auto-certification sur le statut de personne américaine (« US PERSON »)

La réglementation FATCA (Foreign Account Tax Compliance Act) est une loi américaine qui vise à obtenir des renseignements sur les actifs détenus à l'étranger par les ressortissants fiscaux américains. Elle impose aux établissements financiers (banques, assureurs,...) de demander à leurs clients s'ils sont ou non citoyens ou résidents fiscaux américains. L'accord intergouvernemental signé entre la France et les Etats-Unis d'Amérique le 14 novembre 2013 met en œuvre cette loi pour les sociétés françaises. Le décret d'application a été publié au journal officiel du 2 janvier 2015.

Je déclare que ma situation est la suivante :

• Je suis citoyen des Etats-Unis d'Amérique. Oui Non

• Je suis résident des Etats Unis d'Amérique à des fins fiscales Oui Non
(selon la définition précisée en annexe 4)

Si j'ai répondu OUI à l'une de ces deux questions, je communique mon numéro d'immatriculation fiscal américain (TIN) :

Pièces complémentaires

1) Si vous avez répondu OUI à l'une des questions, vous devez transmettre à UAF LIFE Patrimoine un formulaire W9 de l'administration fiscale américaine complété et signé.

2) Si vous présentez l'un des critères suivants :

- Lieu de naissance aux Etats-Unis,
- Adresse de résidence ou postale aux Etats-Unis,

et que vous déclarez que vous n'êtes ni citoyen américain ni résident des Etats-Unis pour des raisons fiscales, vous devez faire parvenir à UAF LIFE Patrimoine l'ensemble des pièces suivantes :

- Un formulaire W8-BEN de l'administration fiscale américaine complété et signé,
- Un passeport non américain ou une carte nationale d'identité,
- (et uniquement si votre lieu de naissance est aux Etats-Unis) une copie du certificat individuel de perte de nationalité américaine.

Données Personnelles

Les données à caractère personnel collectées font l'objet de la part d'UAF LIFE Patrimoine de traitements destinés à la gestion de votre contrat. Les données collectées sont indispensables à cette gestion et pourront être utilisées dans le cadre des opérations de contrôle et de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme. Les destinataires de ces données sont les personnels habilités chargés de la gestion des contrats, les délégués de gestion, les intermédiaires d'assurance, les sous-traitants et prestataires, les co-assureurs et réassureurs, les autorités administratives et judiciaires.

Conformément à la réglementation en vigueur, vous disposez de droits d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation, d'opposition et de portabilité relativement à l'ensemble des données collectées vous concernant. Ces droits peuvent être exercés, en justifiant de votre identité, par courrier simple à UAF LIFE Patrimoine – Délégué à la protection des données – 27 rue Maurice Flandin BP 3063 69395 LYON Cedex 03, ou par courrier électronique à donneespersonnelles@uafife.fr. En cas de contestation, vous pouvez former une réclamation auprès de la CNIL dont le site internet est accessible à l'adresse suivante www.cnil.fr et dont le siège est situé 3 Place de Fontenoy – TSA 80715 – 75334 Paris Cedex 07. Pour mieux connaître vos droits, rendez-vous sur le site de la CNIL (www.cnil.fr/fr/comprendre-vos-droits/).

Déclaration de la personne :

J'atteste de l'exactitude des informations ci-dessus et je certifie sur l'honneur qu'elles sont conformes à ma situation et notamment vis-à-vis de ma citoyenneté et/ou résidence fiscale américaine. Je certifie que je n'ai pas d'autre(s) résidence(s) fiscale(s) que celle(s) que j'ai déclarée(s) dans le présent document. Je reconnais avoir été informé(e) que le recueil de ces informations est obligatoire.

Je déclare être pleinement informé(e) que les entreprises d'assurance sont tenues de transmettre :

- à l'administration fiscale américaine via l'administration fiscale française des informations relatives aux personnes américaines («US PERSON»)
- aux administrations fiscales des pays signataires de la norme d'échange mise au point par l'OCDE, via l'administration fiscale française, des informations relatives aux résidents fiscaux de ces pays.

Par ailleurs, j'autorise mon conseiller et UAF LIFE Patrimoine, intermédiaires d'assurance, à communiquer à l'assureur toutes les informations pertinentes lui permettant de se conformer aux dispositions des articles L.561-5 et L.561-6 notamment du Code monétaire et financier. Ces informations pourront également avoir des fins statistiques.

Je m'engage à informer UAF LIFE Patrimoine dans les plus brefs délais en cas de changement de situation pouvant avoir un impact sur les informations fournies dans le présent document.

Fait à

Le

Signature

Exemplaire original : UAF LIFE Patrimoine • N° 2 : Conseiller • N° 3 : Client

ANNEXE 1 : NOMENCLATURE DES CATEGORIES SOCIO-PROFESSIONNELLES (CSP) :

- | | |
|---|---|
| 11 - Agriculteurs sur petite exploitation | 56 - Personnels des services directs aux particuliers |
| 12 - Agriculteurs sur moyenne exploitation | 62 - Ouvriers qualifiés de type industriel |
| 13 - Agriculteurs sur grande exploitation | 63 - Ouvriers qualifiés de type artisanal |
| 21 - Artisans | 64 - Chauffeurs |
| 22 - Commerçants et assimilés | 65 - Ouvriers qualifiés de la manutention, du magasinage et du transport |
| 23 - Chefs d'entreprise de 10 salariés ou plus | 67 - Ouvriers non qualifiés de type industriel |
| 31 - Professions libérales | 68 - Ouvriers non qualifiés de type artisanal |
| 33 - Cadres de la fonction publique | 69 - Ouvriers agricoles |
| 34 - Professeurs, professions scientifiques | 71 - Anciens agriculteurs exploitants |
| 35 - Professions de l'information, des arts et des spectacles | 72 - Anciens artisans, commerçants, chefs d'entreprise |
| 37 - Cadres administratifs et commerciaux d'entreprise | 74 - Anciens cadres |
| 38 - Ingénieurs et cadres techniques d'entreprise | 75 - Anciennes professions intermédiaires |
| 42 - Professeurs des écoles, instituteurs et assimilés | 77 - Anciens employés |
| 43 - Professions intermédiaires de la santé et du travail social | 78 - Anciens ouvriers |
| 44 - Clergé, religieux | 81 - Chômeurs n'ayant jamais travaillé |
| 45 - Professions intermédiaires administratives de la fonction publique | 83 - Militaires du contingent |
| 46 - Professions intermédiaires administratives et commerciales des entreprises | 84 - Elèves, étudiants |
| 47 - Techniciens | 85 - Personnes diverses sans activité professionnelle de moins de 60 ans (sauf retraités) |
| 48 - Contremaîtres, agents de maîtrise | 86 - Personnes diverses sans activité professionnelle de 60 ans et plus (sauf retraités) |
| 52 - Employés civils et agents de service de la fonction publique | |
| 53 - Policiers et militaires | |
| 54 - Employés administratifs d'entreprise | |
| 55 - Employés de commerce | |

ANNEXE 2 : DEFINITION DES PERSONNES POLITIQUEMENT EXPOSEES (PPE) :

2.1 Les fonctions concernées sont les suivantes :

Chef d'Etat, chef de gouvernement, membre d'un gouvernement national ou de la Commission Européenne ; membre d'une assemblée parlementaire nationale ou du Parlement européen ; membre d'une cour suprême, d'une cour constitutionnelle ou d'une autre haute juridiction dont les décisions ne sont pas, sauf circonstances exceptionnelles, susceptibles de recours ; membre d'une cour des comptes ; dirigeant ou membre de l'organe de direction d'une banque centrale ; ambassadeur, chargé d'affaires, consul général et consul de carrière ; officier général ou officier supérieur assurant le commandement d'une armée ; membre d'un organe d'administration, de direction ou de surveillance d'une entreprise publique ; dirigeant d'une institution internationale publique, créée par un traité.

2.2 Les personnes concernées sont les suivantes :

Une personne de la famille : le conjoint ou le concubin notoire ; le partenaire lié par un pacte civil de solidarité ou par un contrat de partenariat enregistré en vertu d'une loi étrangère ; en ligne directe, les ascendants, descendants et alliés, au premier degré, ainsi que leur conjoint, leur partenaire lié par un pacte civil de solidarité ou par un contrat de partenariat enregistré en vertu d'une loi étrangère.

Une personne de l'entourage, étroitement associée : une personne physique identifiée comme étant le bénéficiaire effectif d'une personne morale conjointement avec vous ; une personne entretenant des liens d'affaires étroits avec vous.

ANNEXE 3 : INFORMATION SUR LES RESIDENCES FISCALES (HORS FRANCE) :

Dans le cadre de la lutte contre l'évasion fiscale, l'OCDE a élaboré en juillet 2014 une nouvelle norme d'échange automatique de renseignements fiscaux entre Etats. La norme oblige les institutions financières, comme les compagnies d'assurance-vie, à identifier les résidences fiscales de ses clients et à transmettre des informations sur leurs contrats aux administrations fiscales lorsqu'ils sont résidents fiscaux de pays signataires de la norme. Pour plus d'informations : <http://www.oecd.org/tax/automatic-exchange/>
Pour toute interrogation sur la façon de remplir les informations concernant votre résidence fiscale (hors France) ou pour déterminer si vous êtes résident fiscal d'un pays autre que la France, vous pouvez contacter l'administration fiscale du pays concerné ou consulter le site <http://www.oecd.org/tax/automaticexchange/crs-implementation-and-assistance/tax-residency/>.

ANNEXE 4 : INFORMATIONS SUR LA NOTION DE RÉSIDENT FISCAL DES ETATS-UNIS D'AMÉRIQUE

Est résident fiscal des Etats-Unis d'Amérique, toute personne correspondant à au moins un des critères ci-dessous :

- Avoir séjourné plus de 183 jours au total aux Etats-Unis d'Amérique sur l'année en cours et les deux années précédentes (pour le calcul, les jours de l'année en cours comptent intégralement avec un minima de 31 jours, les jours de l'année N-1 pour un tiers et les jours de l'année N-2 pour un sixième),
- Avoir déclaré ses revenus avec ceux de son conjoint américain,
- Etre titulaire d'un permis de séjour permanent (Green Card).

Sont exclus de ces définitions :

- Les diplomates et employés des organisations internationales et leurs familles, sportifs professionnels sous certaines conditions, étudiants, professeurs,
- Les personnes ayant renoncé à la nationalité américaine ou à un permis de séjour permanent.

Vous pouvez obtenir des précisions sur les critères de détermination du statut de résident fiscal des Etats-Unis d'Amérique sur le site de l'IRS : www.irs.gov